

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON

présents: Réunion régulière du Conseil municipal de la paroisse de Packington, tenue au Complexe des Générations, mardi 9 janvier 2024 à 19h30 à laquelle étaient

Jules Soucy, maire. Thériault, Linda Lévesque et Jérôme Dubé formant quorum sous la présidence de M. Madame et messieurs: Guillaume Morin, Jean-Noël Moreau, Sébastien

Le greffier adjoint/directeur général adjoint assiste également à la réunion.

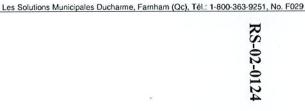


Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Linda Lévesque et résolu

d'adopter l'ordre du jour tout en laissant le point « Varia » ouvert.

Adoptée à l'unanimité



Adoption des procès-verbaux des dernières réunions

Il est proposé par Yves Lebel et résolu

soient adoptés tel que rédigé. procès-verbal de la séance spéciale qui a suivi la séance spécial du budget), verbaux du 18 décembre 2023 (le procès-verbal portant sur le budget et le procès-verbaux du 4 décembre 2023 ainsi que les deux procès-

Adoptée à l'unanimité

Conciliation bancaire

au compte courant et de 5.94 \$ au fonds de roulement. La conciliation bancaire démontre un solde au 31 décembre 2023 de -65.52 5

Période de questions

Aucune question

RS-03-0124

Approbation des comptes

Il est proposé par Jean-Noël Moreau et résolu

d'approuver les comptes ci-dessous décrits



Comptes à payer - Janvier 2024

	Mise à jour le 8 janvier 2024
62 685.39 \$	
414.83\$	40 Équipement SMS (camion, lames, mounting plate)
1 857.61 \$	39 Coopérative de services pétroliers de Packington
856.74 \$	38 Épicerie des 4 sous (souper de noel, vins, dîner budget)
148.36 \$	37 Denis Moreau (Frais de représentation)
201.21 \$	36 RIM (réseau information municipale - abonnement annuel)
11 121.54 \$	35 PG Solutions (Rôle 2023 et partie 2024)
125.00 \$	34 MRC Témiscouata (Membres tourisme adhésion)
459.90 \$	
3 980.43 \$	
225.00 \$	
315.54 \$	•
410.56 \$	
9	
546.13 \$	26 Infotech (soutien et mise à jour logiciel 2024)
127.44 \$	20000
39.37 \$	24 Octopus Consulting (Aurélia présentation Église)
765.22 \$	23 VISA (BELL Canada)
2 473.13 \$	22 Hydro Québec (49 Principale, 115 rue Soucy)
1 898.83 \$	21 Hydro Québec (13 rue de la caserne et 112 Érables)
1 926.90 \$	20 Équipement Protection du Témis Inc. (maintenance, test véhicule)
2916.69 \$	19 Ville de Rivière-du-Loup (formation pompiers)
429.72 \$	18 Buroplus Citation Inc. (photocopies)
919.80 \$	17 Service accès emploi (vaisselles compostables)
10 742.54 \$	16 Servitech Inc. (tenue à jour rôle évaluation et équilibration 2025)
7 895.36 \$	15 Régie des Déchets Témis (déchets, recyclage)
378.00 \$	14 RECUPENERGIE
13.80 \$	13 Les produits métalliques (Interrupteur bascule)
304.68 \$	12 Place du Travailleur (bottes pour luc, membrane R-dry)
63.71 \$	11 Pièces Témis (clips et lumière)
5 735.89 \$	10 Pétrole Jacques Larochelle (diesel/fuel)
25.00 \$	9 Petite Caisse (Livre St-Juste-du-Lac)
2 368.48 \$	8 P. Beaulieu Électrique (Centre loisir, moteur ventillation)
420.00 \$	7 Municipalité de Saint-Marc-du-Lac-Long (Entraide pompier)
214.89 \$	6 MRC Témiscouata (Renouvellement licences antivirus)
52.56 \$	5 Étienne Moreau (Serviettes, rouleau)
14.81 \$	
57.47 \$	
15.00 \$	2 Bureau Publicité Droit (Avis de mutation)
107.46 \$	1 Avantis Corporation (tuyaux inox, interrupteur,poubelle sur roue)
Montant	Z)

Mise à jour le 8 janvier 2024

Ouverture et affichage du poste d'adjoint(e) aux finances

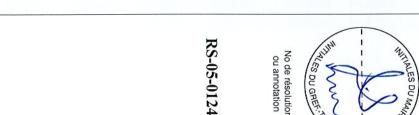
RS-04-0124

Considérant que l'administration municipale est en processus de restructuration en prévision des départs d'administrateurs et d'employés clés dans les prochaines années ;

Considérant les différentes rencontres entre le conseil municipal et la direction générale afin de mûrir une réflexion portant sur la gestion municipale dans son ensemble, son administration, le type et la qualité des services offerts, les besoins grandissants de celleci et la vision long terme de sa structure;

Il est proposé par Sébastien Thériault et résolu

de procéder à l'ouverture d'un poste d'adjoint(e) aux finances et d'afficher publiquement l'offre d'emploi en fonction des modalités convenues par le conseil.



publiquement l'offre d'emploi en fonction des modalités convenues par le conseil.

Adoptée à l'unanimité

S-05-0124 Dérogation mineure Mme Lise Bonenfant

6 431 991 et 4 8556268 respectivement dans le but d'aménager un bâtiment principal de cadastre 6 431 990 et 4 855 266, en deux nouveaux lots portant les cadastres sur le lot 6 431 991. Madame Lise Demande pour une nouvelle subdivision des lots portant les numéros

Le règlement de lotissement no 288-2017 exige une marge de recul avant minimum 3 mètres pour le secteur EAF-11.

recul avant d'environ 1,5 mètres. La nouvelle subdivision propose que le lot 4 855 266 ainsi crée aura une marge de

Il manque donc 1,5 mètres pour que la marge de recul avant du lot 4 855 conforme à la règlementation municipale 266 soit

Considérant que :

- (1) Le principal résidentiel; sérieuse, refus c'est-à-dire d'accorder la dérogation l'impossibilité entraînera de construire une m conséquence bâtiment
- \odot Le projet proposé par Madame Bonenfant, nécessitant la dérogation, propriétaires des immeubles voisins; porte pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des
- (3) La proposition respect les objectifs du plan d'urbanisme;
- 4 Toutes les étapes préalables à l'émission d'un permis et au début des travaux ont été respectées. L'exécution des travaux de construction fera l'objet d'un permis;
- 5 La demande a été approuvé par le Comité consultatif d'urbanisme et municipal. dernier recommande la demande de dérogation au conseil

En conséquence,

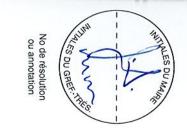
Il est proposé par Guillaume Morin et résolu

d'accepter la demande de dérogation mineure de Mme Lise Bonenfant.

Adoptée à l'unanimité

RS-06-0124 Chemin privé: Tarif 2024

Légaré, appartenant pour 0.70 km au Domaine du Lac-Légaré; Considérant l'augmentation des coûts du carburant et des autres frais inhérents, le Conseil juge nécessaire de modifier le tarif pour l'ouverture de la route du Lac-



II est proposé par Jean-Noël Moreau et résolu

l'année 2024. que le Conseil municipal de la paroisse de Packington fixe à 3 160 \$ le tarif pour l'entretien de 0.70 kilomètre de chemin appartenant au Domaine du Lac-Légaré pour 160 \$ le tarif pour

Adoptée à l'unanimité.

Adhésion : Semaine de relâche VIP 2024

RS-07-0124

Considérant que la municipalité de Packington désire participer à la programmation de la Relâche VIP au Témiscouata;

Considérant qu'un montant de 75,00 \$ est demandé aux municipalités pour participer à cette programmation d'activité;

En conséquence,

il est proposé par Linda Lévesque et résolu

prochain. que la municipalité de Packington autorise le versement de la contribution de 75 \$ à la MRC de Témiscouata, pour participer à la semaine de relâche VIP tenue du 1^{er} au 10 mars

Adoptée à l'unanimité.

Formation APEQ - Sécurité Civile

RS-08-0124

notre partenaire Sécurité civile Landry. Considérant que l'APEQ organise encore cette année une formation en sécurité civile avec

identification d'enjeux possibles en sécurité civile; Considérant que cette année, la formation portera sur la consolidation des acquis et

Il est proposé par Jean-Noël Moreau et résolu

que le Conseil autorise le directeur général, Denis Moreau, à suivre cette formation qui se tiendra au BeauLieu Culturel à Témiscouata-sur-le-Lac le vendredi 2 février 2024 au coût de 340 \$ par personne.

Adoptée à l'unanimité.

RS-09-0124 Campagne de financement du CPA Les Perces Neige du Témiscouata

club de patinage artistique, le conseil opte de ne pas cotiser à la campagne. Étant donné qu'il n'y a pas des jeunes provenant de Packington présentement inscrit au

Consentement à l'adhésion de la Ville de Troi surl'établissement d'une cour municipale commune Trois-Pistoles l'entente portant

RS-10-0124





ATTENDU QU'

afin d'assurer le respect de l'enveloppe budgétaire 2024, la

sont disponibles pour les fins de la dépense;

crédit du directeur général attestant que des crédits suffisants ou d'une résolution doit être accompagnée d'un certificat de toute dépense municipale projetée en vertu d'un règlement en vertu des dispositions de l'article 961 du Code municipal,

































ATTENDU QU'

RS-12-0124

Certificat de disponibilité de crédit pour l'exercice financier 2024

RS-11-0124

Taux d'augmentation des salaires des cols blancs, des pompiers et des membres

Il est proposé par Sébastien Thériault

et résolu

que

le

Conseil

municipal

de

la

paroisse

de

Packington

accorde

H

taux

du conseil, de sa rémunération de 2.5% pour la prochaine année

Adoptée à l'unanimité

d'augmentation à l'ensemble des employés cols blancs, des pompiers et des membres

No de résolution ou annotation

prochain.

Ce point de résolution est reporté pour considération à la séance du 5 février





































































































ATTENDU QUE

cette résolution doit être accompagnée d'un certificat du directeur général attestant que des crédits sont disponibles à

incompressibles, tels les salaires, les avantages sociaux, les paiements d'Hydro-Québec, de Bell Canada, les différentes

quotes-parts municipales, les assurances, etc.;

locale d'adopter, tout au début de l'exercice

territoire recommande à chaque conseil d'une Municipalité

ministère direction

générale des Affa

de

Affaires

municipales l'administration

et Occupation

financière

résolution

pour

autoriser

certaines

dépenses

financier,













Les Solutions Municipales Ducharme, Farnham (Qc), Tél.: 1-800-363-9251, No. F029

ATTENDU QUE

ATTENDU QUE

ces fins;

achats

à

des

fonctionnaires

et

employé-e-s

de

la

certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de faire des ce conseil a adopté en avril 2019, un règlement déléguant

Municipalité;





















dépenses incompressibles de la municipalité à partir du budget 2024 autorisé, c'est

QUE le directeur général soit autorisé à faire les paiements immédiatement sur les

prévues au budget, pour la réalisation des activités y afférentes

le paiement des dépenses prévues à certains postes budgétaires, à partir des sommes

QUE ce conseil reconnaît que les deniers suivants sont disponibles et qu'il autorise

Il est proposé par Linda Lévesque

règlement précédemment mentionné;

autorisées par des fonctionnaires et employés, en

incompressibles

et

de

certaines

dépenses

le directeur général a déposé à tous les élus, une liste des

et résolu

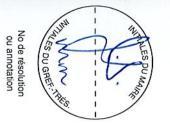












- Dépenses d'électricité et de télécommunication;
- 327 Les frais de poste, ainsi que le renflouement de la petite caisse; Les dépenses inhérentes à l'application de la convention de travail ou reliées aux conditions de travail et au traitement des employés et des élus;
- 40 Les programmes d'aide financière en vigueur;
- mobilité, frais bancaires et versements de capital et intérêts; financière dans le compte de la municipalité : location de TPV, Bell Les prélèvements préautorisés ou les dépenses effectués par l'institution
- 9 applicable au Québec, pour les dépenses telles que l'immatriculation, les frais judiciaires, etc. Les frais des tarifs et permis dus en vertu d'une loi ou d'un règlement

d'administration de 2024. sont disponibles Je soussigné, le directeur aux différents postes général, certifie par la présente que des crédits budgétaires budgétaires, à même les deniers

Adoptée à l'unanimité.

Adoption du budget 2024 de l'OMH

RS-13-0124

Il est proposé par Jean-Noël Moreau et résolu

Que ce conseil approuve le budget 2024 tel que proposé dans le rapport d'approbation soumis par la Socété d'habitation du Québec et pour lequel une contribution de 187\$ est applicables à la Municipalité de Packington.

Adopté à l'unanimité

Correspondance

- climatiques, de la Faune et des Parcs); envahissantes (Ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements Communiqué de presse, bilan des opérations de détection d'espèces aquatiques
- RIDT: Vidanges d'installations septiques, document d'information sur la procédure.

Période de questions

prochaine réunion de travail en prévision de la séance du 5 février prochain. candidat. Le conseil est d'avis que cette question fera parti de l'ordre du jour de la faudra statuer sur le poste pro-maire afin de procéder à la nomination du prochain Le conseiller numéro 4, Yves Lebel, fait un rappel aux membres du conseil qu'il

Divers

Aucun

Levée de l'assemblée

À 19h59, Linda Lévesque propose la levée de l'assemblée